

Procès-Verbal de la séance du 04 Juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **04 JUILLET** à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. THIBAUD Alain (Maire).

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

THIBAUD ALAIN, PASQUIER LAETTIA, LEGRAND OLIVIER, GRAS ANITA, COLLET GILLES, VARIN ROMAIN, DELEVILLE KARYNE, LAPRADE DANIEL

Ont donné procuration Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

LESCURE Magali à GRAS Anita
FERANDIS Mylène à PASQUIER Laetitia

Etaient absent Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

TREBUCHET Arnaud

Monsieur COLLET Gilles a été nommé secrétaire de séance

ADOPTION DES PROCES- VERBAUX DU 09 JUIN 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents adopte les procès-verbaux du 09 Juin 2023.

DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE N°2

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitres	Comptes	Opérations	Montants	Chapitres	Comptes	Opérations	Montants
21	2158	10006	+ 2000 €				
21	21318	10005	- 2000 €				
			TOTAL				TOTAL
			0 €				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitres	Comptes	Montants	Chapitres	Comptes	Montants
011	61551	+ 500 €			
011	6156	+ 500 €			
65	65887	- 1000 €			
012	6411	+ 25000 €			
012	6413	- 25000 €			
		TOTAL			TOTAL
		0 €			

Le conseil municipal après quelques interrogations au sujet des DM, accepte à l'unanimité la délibération présentée.

DECISION MODIFICATIVE ASSAINISSEMENT N°1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitres	Comptes	Montants	Chapitres	Comptes	Montants
14	706129	+ 6000 €			
67	678	- 6000 €			
TOTAL			TOTAL		
0 €			0.00 €		

Le conseil municipal après quelques interrogations au sujet des DM, accepte à l'unanimité la délibération présentée.

DECISION CONCERNANT LA FUSION DE REGIE

Monsieur le Maire expose la demande de la trésorerie de fusionner deux régies : fêtes et cérémonies avec location de salle afin d'éviter plusieurs écritures comptables et des carnets de souche.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la fusion de régie

DECISION CONCERNANT LA MOTION ZAN

Monsieur COLLET expose au conseil municipal les principes et l'utilité de la motion ZAN, une demande provenant de la CCBN et des députés.

Après des échanges et interrogations, le conseil municipal est favorable avec 09 voix pour, la motion ZAN. Une abstention, pour cette motion.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur LEGRAND Olivier souhaite savoir comment raccorder la fibre à la ferme du couvent, qui est un site isolé, Monsieur COLLET en charge du dossier, n'a pas d'information et Monsieur le Maire propose d'écrire au département et plus précisément à Monsieur PARIGI.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE A ETE LEVEE A 20h19

LESCURE Magali
(A donné pouvoir à Gras A)

FERRANDIS Mylène
(A donné pouvoir à CLEMENT L)

CLEMENT Laëtitia

DELEVILLE Karyne

COLLET Gilles

VARIN Romain

GRAS Anita

LEGRAND Olivier

TREBUCHET Arnaud
(ABSENT)

LAPRADE Daniel

Le Maire
THIBAUD Alain